

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel Marcel Pagnol - Mention complémentaire - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|
| Lycée professionnel Marcel Pagnol - Mention complémentaire - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif | Jury par défaut | Tous les candidats | 20 | 70 | 43 | 45 | |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

- Etre titulaire d'un baccalauréat professionnel prioritairement du secteur tertiaire dans les spécialités relatives à la gestion-administration, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, les services de proximité et vie locale,
- S'intéresser au secteur du sport
- Disposer de compétences pour communiquer en langue étrangère et particulièrement en anglais.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendu à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives

Conditions d'inscription

Il n'existe aucune condition d'inscription réglementaire pour l'accès à cette formation. Tous les candidats sont donc autorisés à s'y inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Parcours mixte entre formation au lycée et formation dans les organismes partenaires.

- Gestion de projet
- Animation de séances d'entraînement
- Physiologie du corps humain
- Préparation sportive (escalade, vtt, fitness, musculation...)
- 18 semaines de PFMP (périodes de formation en milieu professionnel)
- Préparation et certification PSC1

La formation est organisée autour de 3 domaines de professionnalisation :

- Prise en compte des spécificités des publics et de la structure d'exercice.
- Mise en oeuvre d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- Participation à la gestion des projets de la structure

Les candidats doivent savoir qu'ils seront sous statut scolaire (et non étudiant) pour cette formation en 1 an après le baccalauréat. Ils pourront bénéficier des bourses nationales de lycée et de places en internat selon les disponibilités. Les aides du CROUS en revanche ne leur sont pas accessibles.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux est composée d'enseignants de la formation, du DDFPT et des personnels de direction de l'établissement. Pour chaque critère décrit dans la fiche Parcoursup, des points ont été attribués selon le niveau d'atteinte des objectifs liés au critère afin de classer les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Trop nombreux sont les candidats qui négligent la lettre de motivation, trop courte, peu explicite et traduisant un manque de connaissance de la formation.

Il en va de même pour la rubrique "activités et centres d'intérêt" qui gagne vraiment à être complétée précisément. L'absence de complétude de cette rubrique pénalise le candidat.

Nous conseillons donc aux candidats de mettre en valeur leurs compétences et expériences, liées ou non à leur scolarité, et leur investissement dans leur établissement d'origine. Les candidats en réorientation sont particulièrement invités à valoriser leur(s) expériences post-bac.

Le projet de formation motivé est également un exercice exigeant, qui implique de prendre en considération les attendus et les contenus de la formation visée, sans copier-coller. Elle ne doit pas être trop formalisée mais être sincère et organisée en paragraphes. Une lettre de motivation de 3 lignes ne saurait traduire l'envie d'un candidat.

Les appréciations des enseignants, des chefs d'établissement portées sur les bulletins (y compris les bulletins de 1ère) et la fiche avenir sont importants, mais ils ne font pas tout.

Pour la MC AG2S, la pratique sportive, scolaire et extra-scolaire est importante mais ce ne sont pas les performances personnelles du candidat qui comptent mais sa motivation et son implication.

Enfin, la démarche de projet est au coeur de la formation. Toute expérience, liée au domaine sportif ou non, en rapport avec la démarche de projet est à valoriser.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des voeux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats | Résultats scolaires. Bulletins de 1ere et terminale, le cas échéant post-bac. | Résultats obtenus par le candidat en 1ere et terminale dans l'ensemble des matières étudiées. Une attention particulière sera accordée aux résultats en EPS. | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Compétences professionnelles et transversales | Capacité à travailler en groupe. | Capacité à travailler en groupe et en autonomie. Les compétences dans le domaine du numérique sont un plus qui est pris en compte. Compétences acquises dans le domaine professionnel en particulier dans les domaines relationnels et la gestion de projets. Résultats et appréciations dans les matières professionnelles. Rubrique Activités centres d'intérêt. | Important |
| Savoir-être | Savoir-être | Assiduité, ponctualité, respect des règles, sérieux. | Investissement du candidat dans sa formation d'origine. Capacité du candidat à respecter les règles de vie en groupe. Bulletins scolaires (dont assiduité et ponctualité) et Fiche Avenir. | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Projet professionnel | Motivation exprimée dans le projet de formation | Capacité du candidat à expliquer ses choix de | Très important |

| | | | | |
|---|----------------------------|---|--|----------------|
| | | motivé | formation. Capacité du candidat à montrer qu'il connaît les objectifs et attendus de la formation. Projet de formation motivé et Activités centres d'intérêt. | |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagements et expériences | Expériences et compétences exprimées dans la rubrique ACI | Capacité du candidat à s'investir dans son établissement ou dans le domaine associatif. Capacité du candidat à expliciter les compétences acquises dans ses différentes activités et leur intérêt pour réussir dans la formation future. Présence et richesse de la rubrique Activités et centres d'intérêt. | Très important |

Signature :

Philippe CANCE,
Proviseur de l'établissement Lycée professionnel
Marcel Pagnol